

Du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 30 Juin 2026**Objet :****Affectation de résultat
2025 du budget principal
de la ville d'Aulnoye-
Aymeries***Le Conseil Municipal de la Ville d'AULNOYE-AYMERIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation de son Maire en date du 24 Juin 2026.*

Etaient présents : Alexandre-Virgile Dominique, Baudoux Bernard, Cambreleng Sabine, Chambre Aline, Dehier Philippe, Denys Agnès, Desse Janique, Durieux Jean, Dursent Sébastien, Fromont Sabine, Gauchet Claudine, Georges Hugo, Hardy Nathalie, Henry Valérie, Lesage Philippe, Palmiste Logan, Pol Maxime, Rogier Quentin, Thurette Pascal, Valet Jean-Luc et Wager Corinne (21 membres).

Ont donné procuration : Carpentier François (à Durieux Jean), Dépret Kévine (à Thurette Pascal), Lallemand Charlotte (à Georges Hugo), Lepoutère Aurore (à Denys Agnès), Mairiaux Isabelle (à Palmiste Logan), N'Diaye Foulon Betty (Lesage Philippe), Taverne Michael (à Henry Valérie) et Tournay Sylvie (à Valet Jean-Luc). (8 membres)

La séance s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bernard BAUDOUX, MAIRE.

Madame Agnès DENYS, adjointe, a été nommée secrétaire.

Dans le cadre de l'instruction budgétaire et comptable M57 il est demandé à l'assemblée d'affecter le résultat du budget principal au 31 décembre 2025.

BUDGET PRINCIPAL

	2025		
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DEPENSES	13 932 679,53 €	9 137 433,90 €	23 070 113,43 €
RECETTES	15 479 118,82 €	10 002 877,50 €	25 481 996,32 €
Résultat du Compte Administratif	1 546 439,29 €	865 443,60 €	2 411 882,89 €
Résultat du Compte Administratif N-1	2 052 537,14 €	- 1 724 688,52 €	327 848,62 €
Résultat de clôture de l'exercice	3 598 976,43 €	- 859 244,92 €	2 739 731,51 €
APRES INTEGRATION DES REPORTS D'INVESTISSEMENT			
		792 086,05 €	
		438 289,05 €	
Résultat consolidé de l'exercice après intégration des restes à réaliser	3 598 976,43 €	- 1 213 041,92 €	2 385 934,51 €

Au compte 001 « résultat d'investissent reporté » pour un montant de -859 244.92 €.

Au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de 2 385 934.51 €.

Au compte 1068 « affectation de résultat » pour un montant de

1 213 041.92 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres (2 Contre de M Palmiste et Mme Mairiaux par procuration)

Approuve la reprise de résultat du budget principal de la Ville d'Aulnoye-Aymeries.

Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Et ont les membres présents, signé lecture faite.

« Pour extrait certifié conforme ».

A Aulnoye-Aymeries, le 30 juin 2026.

Le Maire,



La secrétaire,



Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le



ID : 059-215900333-20260630-0105-DE